# BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

SAINT LAMBERT CFA

TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT OPTION B - ASSISTANT EN ARCHITECTURE



DES FORMATIONS EXEMPLAIRES POUR UN FUTUR DURABLE!

**RNCP38317** 

MAJ\_14.03.2024



## **DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS**

Le titulaire du Bac Pro Technicien d'études du Bâtiment Option B - Assistant en Architecture permet d'accéder aux métiers de :

- Dessinateur DAO
- Technicien chargé du suivi des travaux dans des entreprises variées

Cela peut être, par exemple, des entreprises du bâtiment, des cabinets de maîtrise d'œuvre, des cabinets d'architecture, des collectivités territoriales, des donneurs d'ordres institutionnels, des grands groupes publics ou privés ou encore des cabinets d'architectes d'intérieur.

Il/elle peut, à moyen terme, poursuivre son évolution et, à terme, créer ou reprendre un cabinet de maîtrise d'œuvre.



## **PARCOURS POST DIPLÔME**

Les titulaires du BAC PRO TeBAA peuvent poursuivre successivement au sein du CFA en :

- BTS Management Economique de la Construction (MEC),
- Licence Professionnelle Domaine SST, Mention Génie Civil, Parcours Economie de la Construction Option Management de projet BIM du CNAM,
- Master Génie Civil Parcours Transitions Numériques et Environnementales dans le Bâtiment (TNEB) du CNAM.

## **Autres possibilités:**

- Autres BTS du champ du bâtiment (par exemple, BTS Bâtiment, BTS Enveloppe du Bâtiment).
- Sous réserve de très bons résultats, une école d'architecture.



## LE PLUS DE LA FORMATION



La plateforme responsive PROJET VOLTAIRE vous permet de cerner et de surmonter les difficultés rencontrées lors de la rédaction d'écrits professionnels. Elle vous permet de vous remettre à niveau et de vous entraîner dans l'optique de parfaire votre rédaction grâce à la maîtrise de l'orthographe et de la grammaire!

#### **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

A la sortie de sa formation, le (ou la) titulaire de ce Bac Pro TeBAA sera en capacité de participer à toutes les phases d'un programme architectural.

#### Ainsi, il/elle doit être capable de :

- Traduire graphiquement les projets architecturaux ;
- Réaliser l'esquisse des études préliminaires et un diagnostic pour l'avant-projet;
- Développer les compétences nécessaires pour réaliser l'avant-projet sommaire via des calculs, des documents en 2D et 3D, et une description des choix architecturaux ;
- Intervenir durant la phase de projet :
  - 1. Relever un ouvrage,
  - 2. Participer aux études techniques,
  - 3. Réaliser des dessins 2D ou des modélisations 3D
  - 4. Modifier une maquette BIM,
  - 5. Retoucher un élément graphique,
  - 6. Préparer les plans d'exécution.









#### **AU PROGRAMME**

#### ÉPREUVES PROFESSIONELLES

E11 – Mathématiques

E51 - Français

- E12 Sciences physiques et chimiques
- E21 Analyse d'un programme de construction
- **E22 Production de documents graphiques**
- E23 Élaboration d'éléments de présentation

E4 - Epreuve de langue vivante étrangère

- E31 Présentation d'une activité de suivi de chantier
- E32 Suivi économique d'un projet
- E33 Suivi de travaux
- E34 Économie et gestion
- E35 Prévention, santé, environnement

#### ÉPREUVES GÉNÉRALES

- E6 Epreuve d'éducation artistique arts appliqués
- E7 Epreuve d'éducation physique et sportive
- Et le CHEF D'OEUVRE dont les points sont intégrés à la somme des points obtenus aux épreuves. Ils sont soustraits si la note est inférieure à 10/20 ou ajoutés si la note est supérieure à 10/20

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

E52 - Histoire et géographie

Durant la formation: Devoirs sur table, devoirs maison, exposés, travaux pratiques, travaux en laboratoire, QCM, oraux d'entrainements, examens blancs;

Déroulement de l'examen : épreuves ponctuelles écrites, orales ou pratiques sur convocation du SIEC (Service Interacadémique des Examens et Concours).

### MÉTHODES MOBILISÉES

Les modalités pédagogiques pour mener à bien la prestation dispensée consistent en une pédagogie différenciée (sous-groupes, coenseignements, travaux pratiques, travaux dirigés, etc.).



#### CONDITIONS D'ADMISSION

#### Niveau d'entrée :

- Pour l'entrée en 2nde pro : Avoir cumulativement achevé son cycle de collège et être âgé-e de 15 ans au moment de la signature du contrat d'apprentissage;
- Pour l'entrée en 1ère pro : Etre titulaire d'un CAP du champ du bâtiment, voire d'un autre secteur ou avoir effectué une seconde générale ou une seconde technologique ou une seconde professionnelle dans son intégralité;
- Pour l'entrée en Terminale pro : Avoir échoué au Bac Pro TeBEE dans un autre établissement (formation en apprentissage ou en temps plein); autre profil: nous consulter directement.

Dans le cadre de la flexibilité des parcours de formation, il est possible de passer de la formation en temps plein à la formation en apprentissage et vice-versa.

Prérequis : Appétence pour l'informatique, en particulier pour les logiciels de DAO, aimer travailler en équipe, avoir le sens des responsabilités, avoir le souci du détail, avoir la capacité à communiquer, être curieux intellectuellement, savoir anticiper les problèmes, avoir envie de développer rigueur et méthode.

Age: Être âgé·e de 15 ans à moins de 29 ans à la signature du contrat. Au-delà, dérogations possibles dans certains cas (nous consulter). A partir de 29 ans (et sous certaines conditions): contrat de professionnalisation;

#### Modalités d'admission : Pour tous les candidats :

- Pré-inscription en ligne via notre site internet :
- Dépôt de dossier de candidature sur notre plateforme et choix de la date du rendez-vous en visio-conférence;
- Une présentation en visio-conférence de la formation ;
- Un entretien individuel en visio (parcours, personnalité, motivation).

Délais d'accès: L'accès à la formation reste ouvert jusqu'à l'atteinte de la capacité totale sauf pour les classes à examen (Terminale BAC Pro) avant le 1er octobre.



## DEROULEMENT DE LA FORMATION

Rythme: Alternance de périodes de 2 semaines au CFA et 2 semaines en entreprise;

Durée de la formation : Se référer au calendrier ;

- au minimum 2075 h en trois ans;
- 1389 h en deux ans;
- 675 h en un an;

Début : Fin Août de chaque année (terminale) ; Fin de formation: Fin Septembre (seconde);

Type de contrat : Contrat d'apprentissage (CA) ou de professionnalisation (CP).

Nous consulter pour les modalités et tarifs du CP. Hors dispositifs spéciaux (RSA, ASS et AAH), le contrat de professionnalisation est réservé aux demandeurs d'emploi pour les 26 ans et plus.



## TARIF DE LA FORMATION

- Formation sans coût pour l'apprenant·e;
- En apprentissage, reste à charge pour les entreprises privées : 1000 €/an à la rentrée 2024 pour l'année complète
- Aide exceptionnelle de l'Etat pour les entreprises : à ce jour, cette aide est de 6000 € maximum pour l'embauche d'alternant·e·s avant le 31/12/2024);

















médicale.

Pour plus d'informations, merci de contacter notre Référente Handicap: direction@cfa-btp.org

Pour plus d'informations, merci de nous contacter :

- 7/9 rue Saint-Lambert 75015 PARIS
- +33 (0)1 45 57 99 10 +33 (0)9 51 38 92 91
- direction@cfa-btp.org



http://www.cfa-btp.org/



**CFA Bâtiment Saint-Lambert** 



**CFA du Bâtiment Saint-Lambert** 



cfadubatimentslf

Retrouverez la rubrique "Pré-inscription" sur notre site web



